

SAINTE-MARIE-LA-MER

BULLETIN MUNICIPAL - n°36- MAI - JUIN 2015

Le Lien

un Village à la plage

BUDGET 2015

Rigueur & dynamisme



Ω

un Village à la plage



Edito

L'argent, c'est le nerf de la guerre.

Le vote du budget est l'acte fondamental de la gestion municipale. Il prévoit les recettes, les dépenses et détermine donc entre autres nos impôts et les projets que la commune peut engager. Le budget, ça nous concerne tous.

Celui de 2015 vient d'être voté et ce Lien lui réserve une place centrale afin que tous les citoyens de la commune se l'approprient.

L'argent, c'est aussi l'économie et la nôtre est

liée à l'activité touristique. Ainsi le Camping Municipal continue de faire peau neuve pour l'agrément de nos amis touristes qui ne vont pas manquer d'affluer ces jours-ci.

Mais l'argent n'est pas tout. Dans ce Lien nous parlons aussi cœur du village, sécurité, associations, jeunesse...

Bonne lecture.

Sandrine LOZANO
Conseillère Municipale
Communication

Sommaire

◆ Conseils municipaux	p 3
◆ Le camping municipal	p 4
◆ Le cœur du village	p 6
◆ Votre sécurité avec la PM	p 7
◆ Spécial budget	p 8
◆ Jeunesse	p 13
◆ Etat-Civil	p 14
◆ L'agglomération chez vous	p 15
◆ Vivre à Sainte-Marie	p 16
◆ Culture : « La nef des Génois »	p 18
◆ Animations - Agenda	p 20

Numéros utiles

◆ Services municipaux

Accueil Hôtel de ville

Ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30 et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

☎ accueil@saintemarielamer.com

☎ 04.68.80.13.80.

🌐 www.saintemarielamer.com

Mairie annexe (Oméga)

☎ 04.68.61.54.83

☎ mairie.annexe@saintemarielamer.com

Bibliothèque

☎ biblio@saintemarielamer.com

☎ 04.68.80.13.98.

Point Information Jeunesse (PIJ)

☎ pij@saintemarielamer.com

☎ 04.68.80.13.86.

Bureau du port

☎ 04.68.80.51.02.

☎ info@portsaintemarie66.com

🌐 www.portsaintemarie66.com

Service des décès

☎ 06.12.36.96.24.

Police municipale

☎ 04 68 80 13 81

☎ pm@saintemarielamer.com

Office du Tourisme

☎ Centre Omega (plage)

☎ tourisme@saintemarielamer.fr

☎ 04.68.80.14.00

🌐 www.saintemarielamer.fr

Services techniques

☎ 04 68 80 13 90

☎ technique@saintemarielamer.com

Végétaux et encombrants

Téléphoner en mairie pour vous inscrire.

Déchèterie

☎ 06 33 72 67 03

Du lundi au samedi : 8h30-12h00 et 14h00-17h00. Dimanche : 8h30-12h00

Crèche

☎ 04 68 08 45 04

☎ saintemarie@bebebiz.fr

◆ Ecoles

Ecole élémentaire Jules Ferry

☎ 04.68.80.13.87.

Ecole maternelle Charles Perrault

☎ 04.68.80.14.04.

◆ Services

La Poste

☎ Rue des mimosas

☎ 04.68.80.47.80.

EDF

☎ 0800.123.333.

SAUR (service des eaux)

☎ 0810.606.229.

PMCA - Direction des collectes et valorisation des déchets

☎ 04. 68. 08.63. 40.

Collectes ordures ménagères

Village : mardi et vendredi

Plage : lundi et vendredi

Tri sélectif

Village : jeudi - Plage : jeudi

Assistants Sociaux :

Un rendez-vous peut être obtenu en mairie de Ste Marie en téléphonant à Canet.

☎ 04 68 73 63 10

Conseils municipaux : ça vous concerne !

Les 27 janvier et 10 mars, le Conseil Municipal s'est réuni. Vous trouverez l'intégralité des décisions sur le site Internet de la commune.

[Http://www.saintemarielamer.com/default.php/comptes-rendus-conseils-municipaux/](http://www.saintemarielamer.com/default.php/comptes-rendus-conseils-municipaux/)



Nous vous détaillons ici quelques décisions qui ont été votées.

Le Débat d'Orientation Budgétaire et les budgets 2015

Le Conseil Municipal doit discuter, établir et voter les budgets de la commune, du camping municipal et de l'OMAT (Office Municipal de l'Animation et du Tourisme)

Retrouvez en pages centrales le détail du budget communal.

Les tarifs 2015 de la Marinade

Les coureurs peuvent s'inscrire à l'Office du Tourisme jusqu'au jour de la course ou sur Internet avant le jour de la course.

- Inscription en ligne (internet) : 10€/personne
- Inscription à l'Office du Tourisme et le jour de la course : 12€/personne.

Demande de subvention au titre de la DETR* 2015 pour la réalisation d'un terrain multisports.

La construction d'un terrain multisports serait d'une grande utilité pour les activités scolaires et extrascolaires. Le Conseil Municipal demande une subvention d'un montant le plus élevé possible pour sa réalisation.

*DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

Demande de subvention pour l'acquisition de gilets pare-balles

Suite aux attentats du mois de janvier au cours desquels des policiers municipaux ont été pris pour cible, l'Association des Maires de France a demandé au gouvernement de prendre un certain nombre de mesures en faveur de la protection de ces agents.

Il a ainsi été décidé d'aider les communes à équiper les policiers municipaux de gilets pare-balles grâce au Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance, avec une aide pouvant aller jusqu'à 50% de la dépense.

La commune demande donc une subvention pour l'acquisition de quatre gilets.

Projet de création et d'extension du port : objectifs et modalités de la concertation préalable.

Voici les modalités de la concertation proposées au titre de l'information et de l'expression du public :

- Affichage en mairie, mairie annexe et capitainerie du port de la présente délibération pendant la durée de la procédure.
- Mise en ligne sur le site internet de la commune du dossier de concertation.
- Informations dans le bulletin municipal
- Mise à disposition du dossier de présentation du projet en mairie.
- Mise à disposition durant toute la procédure d'un registre destiné aux observations des personnes intéressées.
- Organisation d'une réunion avec la population, les associations et les groupes économiques intéressés.

Demande de rectification du nom de la commune

Notre commune a connu dans l'histoire plusieurs appellations, de Pabirans à Sainte Marie la Mer ou de la Mer. Le nom de Sainte Marie la Mer est régulièrement utilisé depuis le XII^{ème} siècle, pourtant le nom officiel de la commune demeure aujourd'hui Sainte Marie. Pour éviter toute confusion, nous demandons d'être officiellement à nouveau reconnus sous le nom de « Sainte Marie la Mer »

Attribution de noms à un chemin et à un rond-point

Le nouvel ensemble immobilier « Clos Arago » est situé au village sur un chemin nommé « ancien Chemin de Canet » alors qu'il existe une autre voie appelée « Chemin de Canet » à proximité. L'ancien Chemin de Canet s'appellera désormais « Chemin de Saint Michel ».

Suite à des confusions dans la distribution du courrier, le rond-point situé à l'entrée de l'avenue des Marendes sera dit « Rond-point des Aloès ».

Camping Municipal

La deuxième phase de réaménagement du Camping Municipal s'achève. Il y en aura

La rénovation du bloc sanitaire n°3

Elle a été réalisée en direct par l'équipe technique du camping (maçonnerie, plomberie, pose des sanitaires, du carrelage, des portes et cloisons, peinture...) avec l'intervention d'entreprises spécialisées pour le toit, l'électricité et le placage. Un gros chantier de 4 mois où chaque agent qui est intervenu a su donner le meilleur de lui-même.

Résultat : un bloc flambant neuf, fonctionnel, moderne et mis aux normes!

Mise en service de la première allée de mobil-homes appartenant au camping, en front de mer.

L'installation de ces 7 mobil-homes a nécessité des travaux préparatoires importants réalisés durant l'hiver par notre équipe technique : débroussaillage et nivellement des terrains, pose de grilles, plantations et branchements. Chaque hébergement est entièrement équipé et climatisé et peut accueillir 5 personnes. La prochaine tranche de 20 unités est prévue pour l'hiver 2015-2016. Parallèlement, les 5 mobil-homes mis à disposition des gendarmes sont en cours de réhabilitation et d'équipement.



Rénovation du bloc sanitaire 3

Le "relookage" du bâtiment commercial

Face au restaurant, ce bâtiment un peu vétuste devait être repensé. Il comporte désormais trois parties : deux locaux à vocation technique, un grand espace réservé à une supérette épicerie, bazar et point chaud, un local pour l'animation. Toutes les menuiseries, portes et fenêtres ont été changées et la façade repeinte. Résultat : un bâtiment remis à neuf qui donne un aspect homogène et harmonieux à l'espace collectif.

L'éclairage public

La première tranche du changement de tous les candélabres du camping est en cours d'achèvement. Des tranches supplémentaires seront programmées chaque année. Résultat : des supports plus esthétiques, plus efficaces et mis aux normes.

L'Espace SPA "l'Effet Zen"

Construit en 2013 cet espace comporte deux bains jacuzzi de 6



L'allée des mobil-homes



Des Mobil-homes de standing

al : Du (re)nouveau

d'autres au fil des années à venir! Découvrons ensemble les nouveautés 2014-2015.

personnes chacun, un sauna et un hammam. Sa mise en route a un peu tardé, il est vrai, mais le fonctionnement est aujourd'hui opérationnel. L'Effet Zen ouvre ses portes à compter du 1er Mai et les habitants de Sainte-Marie pourront l'utiliser : la 1ère heure coûte 4€ et 3€ l'heure supplémentaire par personne. Tout autre renseignement peut être obtenu au camping au 04 68 80 68 59.

A noter que la piscine sera ouverte le jeudi 14 mai : elle est accessible aux habitants de Sainte-Marie qui, sur justificatifs de résidence, se sont procuré la

carte à l'Office de Tourisme.

Au final, notre camping municipal, avec son accès direct à la plage, constitue l'un des points forts de l'offre touristique de notre commune. Après presque 30 ans d'existence, il évolue et s'adapte à la demande en terme de qualité de services, d'équipements et de bien vivre en créant les moyens nécessaires à de nouvelles réalisations... et ça n'est pas fini!



Marie-France REVOL
Adjointe aux finances
et Camping Municipal



Le bâtiment
commercial relooké



Les nouveaux
candélabres



Spa
« L'effet Zen »

La revitalisation du

Lors de la cérémonie des vœux, Monsieur le Maire avait annoncé la création d'une commission ayant pour mission la revitalisation du cœur du village.

Cette commission, placée sous la responsabilité de F. BRUNET, conseiller municipal délégué à la culture, s'est réunie une première fois le 18 Février 2015. Etaient présents : M. le Maire, Marguerite Valette, Charles Bolte, Jean Sourribes. Etaient excusés : Christine Meya, Eric Talavan et le D.G.S Edmond Jorda.

Deux personnes non élues avaient répondu à l'invitation lancée par M. le Maire dans son discours des vœux. Les candidatures présentées par Mme Céline Ferraro Gire et M. Lemond ont été acceptées.

Au cours de la première réunion un état des lieux concernant le cœur historique du village a été dressé. Un périmètre a été tracé, délimité par la rue Neuve, l'Avenue Georges Clémenceau,

l'Avenue de Perpignan, l'avenue du littoral et la rue de la mer.

Il ressort de ce constat que 50% des parcelles bâties dans la partie intra-muros du village sont soit des résidences secondaires, soit des parcelles qui ne sont pas à usage d'habitat, soit des parcelles inoccupées.

Une autre analyse a concerné les bâtiments communaux : une liste a été dressée avec l'utilisation des différents bâtiments communaux se trouvant dans le périmètre précité. Rappelons qu'une politique de préemption nous a permis depuis plusieurs années d'acquérir un patrimoine immobilier tout autour de la place (Café, Maison Salvador, Maison Carrère, Mairie actuelle).

La discussion s'est engagée sur les nouvelles utilisations que l'on pouvait donner à ces bâtiments : ainsi au **rez-de-chaussée de l'ancienne Mairie**, la bibliothèque pourrait

laisser la place à une salle de réunion équipée (en effet nous sommes en manque de salles pouvant accueillir des personnes handicapées, une salle de réunion au rez-de-chaussée éviterait la construction onéreuse d'un ascenseur).

A côté de la bibliothèque, et imbriquée dans le bâtiment de l'ancienne mairie, se trouve la «**Maison Salvador**», le rez-de-chaussée pourrait recevoir soit un commerce soit un emplacement multi-service pouvant accueillir des micro-sociétés ou être partagé entre auto-entrepreneurs.

Les autres étages seraient conservés par la commune.

Attenant à la Maison Salvador l'«**Immeuble Carrère**» qui fait angle avec la rue du Pourtal et actuellement occupé par l'association «**L'Atelier Créatif**» serait soit mis en vente, soit aurait la même destination que la maison Salvador.

Le PIJ pourrait lui aussi avoir une destination semblable aux deux précédents immeubles ou être occupé par la bibliothèque.

La cave Roger, immeuble situé rue Jean Racine, peut accueillir un logement social réservé au 3ème âge ou une bibliothèque ?

L'Immeuble Talayrach, cette propriété positionnée le long du passage Pabirans, est en location. Elle aurait une destination culturelle : expositions, conférences, salle de réception. Là aussi une réflexion sérieuse s'impose. En effet la situation juridique doit être bien étudiée avant d'investir dans ce bâtiment.

La Paraguera, rue du Presbytère, reste à son usage actuel.

La maison voisine de la Paraguera (1 rue du Presbytère) a été attribuée aux



coeur du village en réflexion



H.L.M pour du logement social.
Voici donc le résultat de la première réunion.

Le 25 MARS 2015 la commission s'est à nouveau retrouvée et a accueilli Mme Ferraro et M. Lemond. Un compte rendu de la première réunion a servi de base à la discussion et un classement des actions à mener s'est imposé :

- ♦ En premier lieu désigner un architecte pour dresser le plus rapidement possible :
 - une étude sur l'aménagement du rez de chaussé de la mairie
 - une étude sur la transformation du PIJ en bibliothèque-médiathèque
 - une étude sur l'aménagement du bâtiment Talayrach et pour définir le mode de location.

- ♦ Deuxième projet : mettre en vente la Maison Carrère.
La désignation d'un maître d'œuvre est le premier pas à franchir pour pouvoir donner vie à ces différents projets.
En effet ce programme de revitalisation va mettre en œuvre différentes perspectives interdépendantes les unes des autres.
Ainsi l'aménagement du rez-de-chaussée de la mairie est lié à la

réalisation du complexe Saint-Exupéry où le PIJ trouvera sa place.

Tous ces projets sont liés les uns aux autres.

Cette volonté de continuer à faire vivre le cœur du village n'est pas une opération facile.

La plupart des villes confrontées à ce problème présentent comme solution la revitalisation du commerce.

Dans le cas de notre commune, l'implantation de commerces dans le centre serait à contre-courant de l'évolution commerciale qui s'est réalisée d'elle-même en créant un nouvel espace commercial dans le quartier du stade.

Grâce à la vitalité, la compétence et le professionnalisme des commerçants du village ce nouveau point commercial est une valeur reconnue.

Il n'est pas dans nos perspectives de vouloir concurrencer cet espace.

Pour donner de la vie et du mouvement au cœur du village nous utiliserons les moyens que nous maîtrisons.

Nous avons amené le café sur la place du village à l'époque où nous avons totalement réaménagé le centre ancien. Cette réalisation est un succès.

Après s'être penchés sur les besoins de la population et avoir réfléchi à ce que pouvait être notre action, il nous est apparu que nous devons privilégier le réalisme et proposer des projets que nous maîtriserons, qui sont dans nos possibilités et qui font partie de nos compétences obligatoires comme la jeunesse, la culture et l'aide que l'on doit apporter aux nouvelles entreprises.

Voici donc actuellement ce qui ressort des différentes réunions de cette commission dont les participants continuent à rechercher des idées innovantes pour que la vie continue à animer notre cœur du village.



Francis BRUNET
Conseiller municipal
Délégué à la culture

POUR VOTRE SÉCURITÉ, LA P.M. VOUS INFORME



**OPÉRATION
TRANQUILLITÉ
VACANCES**

Partez serein, la Police Municipale veille sur votre **domicile** pendant vos **vacances**.
Formulaire d'inscription disponible auprès de la Police Municipale.

SÉCURITÉ POUR TOUS!

Police Municipale au 04 68 80 13 81
Formulaire d'inscription sur le site internet de la ville

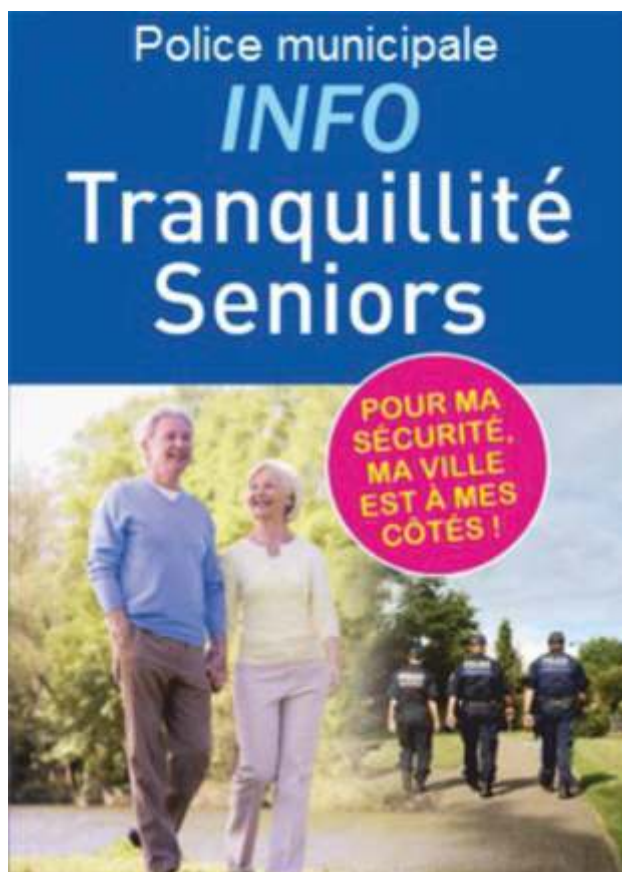
La Police Municipale de Ste-Marie vous informe du maintien des opérations « Tranquillité vacances » et « Tranquillité senior ».

Si vous vous absentez pour une période prolongée, les services de police municipale peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, remplissez le formulaire ci-contre et rendez-vous au bureau de la PM pour vous inscrire.

Les seniors peuvent également se signaler afin de bénéficier de conseils de sécurité ou d'une aide particulière de la PM.

Les formulaires d'inscription sont disponibles sur le site de la ville :
[Http://www.saintemarielamer.com/default.php/police-municipale/](http://www.saintemarielamer.com/default.php/police-municipale/)



Police municipale
INFO
Tranquillité Seniors

POUR MA SÉCURITÉ, MA VILLE EST À MES CÔTÉS!



Enfin, **pensez à effectuer vos travaux avant le 01/07/2015** car ces derniers sont interdits durant la période estivale sauf dérogation de M. le Maire comme le stipule l'arrêté du 10 juillet 1991

BUDGET 2015 :

faire face à la baisse massive des dotations de l'État



Marie-France REVOL
adjointe au Maire chargée des finances



■ LE BUDGET 2015 DE LA COMMUNE

L'élaboration du Budget 2015 a dû prendre en compte plusieurs contraintes financières nouvelles qui ont impacté soit les dépenses soit les recettes de fonctionnement, ce qui a conduit à prendre certaines mesures de restriction tout en maintenant la continuité et la qualité des services rendus à la population.

■ LE FONCTIONNEMENT

► LES DÉPENSES

Les charges à caractère général évoluent à moins de 1% alors même qu'il faut assurer, en année pleine, les dépenses liées au Centre de Loisirs et à l'adaptation des rythmes scolaires. En compensation, le poste des fêtes et cérémonies a été réduit ainsi que les frais de manifestation (animations de la saison estivale, repas des aînés, cérémonie des vœux...)

Les charges de personnel n'augmentent que de 1% malgré certains postes créés en 2014 qu'il faut compter en année pleine.

Le choix a donc été de réduire le nombre de saisonniers et d'organiser différemment les services liés aux exigences de l'été.

► LES RECETTES

Le point le plus dur à absorber est la baisse importante (95 000 €) de la dotation de l'État qui s'ajoute à celle de l'an passé (36 565 €). **De plus, la commune est pénalisée de 39 700 € sur son manque de logements sociaux alors que le Plan d'exposition aux inondations arrêté par l'État nous interdit toute extension notable de zones constructibles !**

L'équilibre du budget de fonctionnement nous impose donc une augmentation du produit fiscal que la majorité du Conseil Municipal a voulu limiter au regard des charges que nous avons à assumer.

Le tableau comparatif démontre que la position de notre commune, malgré cette augmentation, reste inférieure à la moyenne de d'autres collectivités.

Il convient de souligner aussi que la gestion rigoureuse de l'année 2014 a permis de dégager un excédent de 570 689 € !

■ L'INVESTISSEMENT

Quelle que soit la conjoncture, la volonté de poursuivre les investissements est affirmée dans ce budget 2015.

► LES DÉPENSES

Sur les équipements existants, les travaux de mise en conformité, la climatisation de la Salle des Fêtes, la rénovation de l'éclairage public par de nouveaux candélabres seront réalisés.

Pour les opérations nouvelles, il faut relever :

- la mise en place de la vidéosurveillance (160 000 €)
 - la couverture de l'Achau (78 000 €)
 - la création d'un City Stade pour les jeunes à la plage (60 000 €)
 - la réfection totale de l'Avenue du Capcir (407 000 €)
- S'ajoutent à ces opérations les travaux d'urgence effectués sur la digue du balladoir suite à la tempête pour 138 000 €.

Pour l'avenir proche, des études seront engagées pour le Port, la future bibliothèque, la réhabilitation de l'Avenue des Marendes et l'aménagement de l'espace Saint Exupéry soit un total de 173 000 €.

► LES RECETTES

Pour faire face à ces dépenses, il est nécessaire de réaliser un emprunt de 1 000 000 €. Toutefois la charge de cet emprunt sera compensée en 2016 par une baisse importante de notre annuité de remboursement.

Ainsi l'équilibre d'endettement de la commune est intégralement préservé.

La majorité du Conseil Municipal a voté ce Budget 2015 qui s'élève à 8 196 567 € en assumant ces choix à la fois rigoureux et ambitieux. L'opposition a voté contre. ■

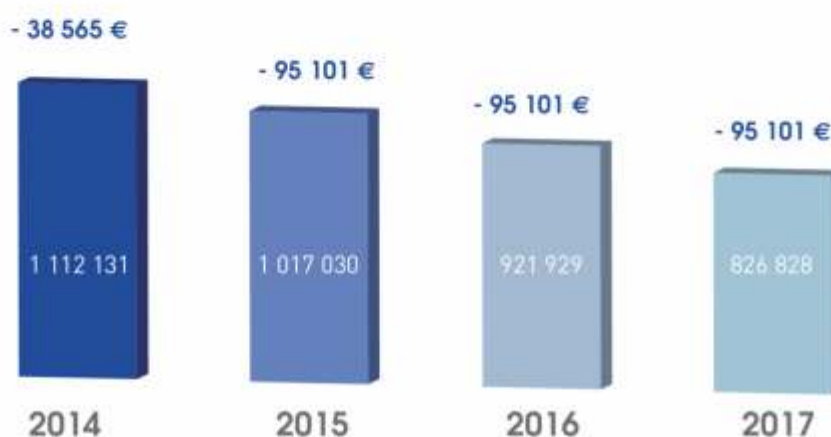


BAISSE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT : LES COMMUNES ÉTOUFFÉES



■ TABLEAU D'ÉVOLUTION DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

Évolution
de la DGF
en Euros



- *Au total, sur 4 ans, l'aide de l'État au fonctionnement de la Commune va baisser de **323 867 €** !*

DES TRANSFERTS DE CHARGES SUPPLÉMENTAIRES DE L'ÉTAT VERS LES COMMUNES



- Organisation des TAP (réforme des rythmes scolaires) et de l'Accueil de Loisirs pour 2015 : **229 876 €**
- Instruction des permis de construire par les Communes : **20 000 €**

PÉNALITÉS POUR MANQUE DE LOGEMENTS SOCIAUX

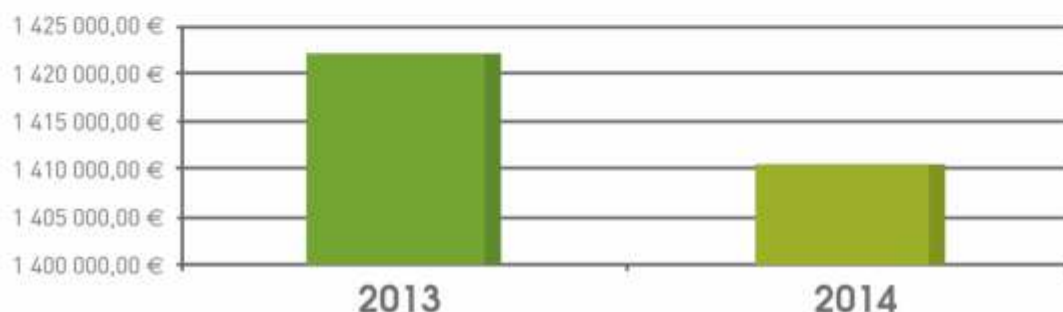


- Pénalités dues au titre du manque de logements sociaux : **39 700 €**
- *En 2015, la Commune devra absorber, entre la baisse des dotations et l'augmentation de ses dépenses du fait du désengagement de l'État, la somme de **276 134 €** !*



POUR LA COMMUNE, COMMENT FAIRE FACE ?

1) AMPLIFIER NOTRE POLITIQUE D'ÉCONOMIES



Charges à caractère général

En 2015 :

- ▶ Contenir les charges à caractère général
- ▶ Baisse du coût des animations estivales : - 30 000 €
- ▶ Baisse du coût du repas des aînés : - 15 000 €
- ▶ Baisse des charges de personnel (diminution du nombre de contrats saisonniers) : - 40 000 €

2) TROUVER DE NOUVELLES RECETTES

- ▶ En 2015, 226 466 € de recettes fiscales supplémentaires

	Taux moyens nationaux des communes 2014	Taux moyens des communes du département 2014	Taux de Sainte Marie 2015
Taxe d'habitation	16.27 %	24,62 %	12,87 %
Foncier Bâti	18.97 %	22,23 %	19,19 %
Foncier Non Bâti	41.54 %	51,79 %	28 %

- ▶ *La fiscalité de Sainte Marie la Mer se situe encore largement en deçà des taux moyens nationaux et départementaux.*



INVESTISSEMENT : MAINTENIR L'EFFORT



■ UN ENDETTEMENT RELATIVEMENT FAIBLE

Sainte Marie la Mer étant une commune touristique, notre population est calculée de deux façons. La première se limite à décompter la population résidente à l'année, soit 4 750 habitants, c'est la population « INSEE ». La seconde prend en considération les résidences secondaires, c'est ce que l'on appelle la population « DGF » (Dotation Globale de Fonctionnement), soit 7 132 habitants.

Il est ainsi possible de comparer l'encours de la dette par habitant aux communes des deux strates concernées.

	Communes de 2 000 à 4 999 habitants	Ste Marie Population INSEE (4 750)
Encours de la dette par habitant	792 €	702 €

	Communes de 5 000 à 9 999 habitants	Ste Marie Population DGF (7 132)
Encours de la dette par habitant	924 €	467.50 €

Source DGFIP 2012. Capital restant dû 2014

- *L'endettement de notre Commune reste donc faible en comparaison des communes de notre strate, quel que soit le mode de calcul de population.*

■ POURQUOI EMPRUNTER EN 2015 ?

Tout d'abord parce que l'emprunt est nécessaire pour financer des investissements qui vont s'amortir sur du long terme. **En effet, il ne serait pas logique de faire peser la totalité de la charge d'un équipement sur une seule génération de contribuables, alors que d'autres vont arriver et en profiteront également.**

Ensuite parce que notre courbe d'endettement le permet. **Dès 2016, deux annuités d'emprunts disparaissent (73 000 €)**, ce qui nous redonne la possibilité de créer de la dette sans effort budgétaire particulier.

Enfin, **les taux sont historiquement bas**. Ainsi en 2015 nous allons emprunter la somme d'un million d'euros, remboursable sur 20 ans, au taux de 2,09 %.

- *Aucun emprunt toxique n'a été contracté par la Commune.*

Accueil de loisirs Préparez votre été!

Pour ce 2ème été, l'accueil de loisirs Saint Exupéry réserve encore pleins de surprises aux enfants !!!!

Pour les 3-5 ans, à chaque semaine sa thématique pour les petits comme pour les grands : le monde aquatique, le jardin pédagogique, les p'tits aventuriers, les plagistes en herbe, la biodiversité... Les enfants profiteront de nombreuses activités variées et découvriront de nouveaux horizons : accrobranche, canoë, aquarium, piscine, plage, ferme pédagogique et bien d'autres activités vont agrémenter l'été... Le p'tit coin "piscine/détente" des maternels sera bien sûr de retour (parasol, piscine, jeux de plage, musique et crème solaire!) !! Le petit plus de l'été : Nous organisons un séjour court de 3 jours en camping ainsi qu'une veillée !!!!
A vos réservations.....les places sont limitées !!

Du côté des 6-11 ans, comme nos tout-petits vous profiterez des semaines à thème et vous pourrez faire le plein d'activités. Des activités créatives sur le thème du recyclage aux découvertes sportives en

passant par le chant, la danse et les sorties : plage, piscine, pique-nique barbecue, la vallée des tortues, accrobranche, l'île aux loisirs, Aqualand, un mini séjour... Et surtout plein de fêtes pour un été de folie...

Inscriptions pour tous à partir du lundi 8 juin 2015.

Et les ados?

Quant à nos ados, ils bénéficieront d'une cascade d'activités pour leur plus grand bonheur. Cet été sera l'occasion de pratiquer de nouvelles expériences avec des sorties

prévues telles que du Quad, du rafting, du canyoning, une journée à Aquabrava, de la bouée tractée, sans oublier la plage et ses activités. Les actions citoyennes (actions collectives de proximité) seront au rendez-vous et des instants culturels (spectacles et visites) viendront boucler un programme bien chargé.

L'équipe du Point Jeunes vous attend à partir du 15 juin pour le début des inscriptions.

Pour tout renseignement, contacter Brice ou Ricardo au 04.68.80.13.86.



L'accueil de loisirs, c'est quoi?

L'accueil de loisirs Saint Exupéry se situe à l'école maternelle – place Charles Perrault à Sainte Marie la mer.

C'est un accueil de loisirs comportant 2 sections : les 3-5 ans et les 6-11 ans. il est ouvert de 7h30 à 18h30 pendant les vacances scolaires.

Les accueils se font à la journée ou la demi-journée avec ou sans repas.

Pour plus de détails, contacter :

*- La directrice de l'accueil de loisirs maternel (3-5 ans)
Anaïs RICHARD : 06.88.09.42.19*

*- La directrice de l'accueil de loisirs élémentaire (6-11 ans)
Sandra CUVILLIEZ : 06.76.38.55.43*



Les nouveaux petits Sainte-Marinois

- ♥ **Chloé CONCHESO**, le 11 février chez Jean-Michel CONCHESO et Agnès RAJAUD-MARUEJOULS
- ♥ **Jade HUBERT MANICOLO**, le 18 février chez Kévin HUBERT et Marjorie MANICOLO
- ♥ **Malo BIRON**, le 06 mars chez Fabien BIRON et Tiphaine QUINTIN
- ♥ **Louis BRINGUIER**, le 30 mars chez Grégory BRINGUIER ET Angéline HARIOT
- ♥ **Angelyna LELARGE**, le 02 avril chez Nicolas LELARGE et Marie DIAGO

Mariages

- ✂ **Fatima GHOUA et Serge OLIVIER**, le 02 mars
- ✂ **Anne-Marie CONSTANT et Serge WETZEL**, le 28 mars



Ils nous ont quittés



- ♦ **Jean-Pierre BARDOT**, le 07 février à 61 ans
- ♦ **Marcelle BARBOTEU épouse RIBES**, le 13 février à 75 ans
- ♦ **Mauricette MARÉCHAL épouse DUMONTOIS**, le 20 février à 60 ans
- ♦ **Daniel MARIE**, le 22 février à 73 ans
- ♦ **Julien SANCHEZ**, le 02 mars à 81 ans
- ♦ **René TOIX**, le 05 mars à 79 ans
- ♦ **Francisco PORCEL**, le 14 mars à 66 ans
- ♦ **Catalin-Liviu LUPESCU**, le 16 mars à 46 ans
- ♦ **Salvador ISERN SERVAT**, le 18 mars à 90 ans
- ♦ **Alain FERRER**, le 06 avril à 68 ans
- ♦ **André VANEECKHOUTTE**, le 07 avril à 80 ans

Le Maire et le Conseil Municipal adressent leurs sincères condoléances à toutes les familles endeuillées.

Le maire et le Conseil Municipal félicitent chaleureusement les jeunes mariés, les nouveaux parents et souhaitent la bienvenue aux « ninots ».

Il y avait un détecteur de fumée.
Alice a perdu :

☐ sa vie
☒ sa chambre

Bien équipé, bien préparé, je suis en sécurité.

08 MARS 2015

la prévention
SAPEURS • POMPIERS
DE FRANCE

REPUBLICAINE
FIRE
SOCIETY
REPRESENTATIVE
OF THE
FIRE
SERVICE
OF FRANCE

LES BONS GESTES À ADOPTER

⬇
Faites attention
aux bougies.

⬇
Surveillez
vos cuissons,
éteignez vos
appareils après
usage.

⬇
Ne stockez pas
de produits
inflammables.

⬇
Sensibilisez
les enfants
aux risques
liés au feu.
Ils déclenchent
14 % des
incendies.

⬇
Ne surchargez
pas vos prises
électriques
et faites-les
régulièrement
vérifier.

UN SERVICE DE DÉTECTION DE FUITES POUR LES USAGERS

Lors de la signature du contrat de délégation de service public du secteur littoral en 2011, l'Agglo Perpignan Méditerranée, chargée de la gestion de l'eau sur son territoire, avait inscrit l'obligation de proposer un service de télé-relève sur les cinq communes concernées, ainsi qu'un système d'alerte consommateur en cas de suspicion de fuites. C'est désormais chose faite à Sainte-Marie-la-Mer

Laisser passer une facturation d'eau pourtant jugée anormalement élevée, s'inquiéter à la suivante trois mois plus tard, surveiller alors son compteur d'eau et s'apercevoir qu'il tourne tout seul, sans tirer d'eau nulle part... : c'est ce genre de mésaventure que l'Agglo souhaitait pouvoir éviter aux usagers en demandant la mise en place de la télé-relève et l'envoi d'alertes SMS en cas de détection de consommation anormale. C'est un gain financier pour l'usager, prévenu de toute consommation anormale et une économie de ressource pour la collectivité, car on évite le gaspillage d'eau potable.

Ce nouveau service gratuit, mis en place par la SAUR, a été rendu possible par le déploiement de la télé-relève. Les consommations d'eau sont ainsi enregistrées en temps réel, ce qui a déjà permis de mettre en place une facturation au réel plus pratique pour l'usager. Au-delà de cette avancée, cette surveillance peut désormais servir de base à la détection de débits anormaux donnant lieu à l'envoi d'alertes par SMS. Enfin, vous pouvez également, depuis votre espace client, accéder aux

relevés de votre compteur et surveiller ainsi, même à distance, votre consommation d'eau journalière.

Vous pouvez retrouver tous les détails sur ce service «

Domoveille », mis en place par la société Saur, sur le site Internet du délégataire : www.saurclient.fr



L'EAU
A BESOIN DE VOUS
préservons la ensemble !

- Je prends des douches d'une durée raisonnable plutôt que des bains.
- Je relève régulièrement mon compteur d'eau : il ne doit pas tourner quand personne n'utilise de l'eau à la maison.
- J'utilise à pleine charge l'électroménager.
- Je ne laisse pas couler l'eau pendant la vaisselle (utiliser une bassine), le savonnage, le brossage des dents, le rasage.
- Je coupe l'arrivée d'eau quand je m'absente longtemps.

PERPIGNAN MEDITERRANÉE
www.agglo-perpignanmediterranee.com

agence **l'eau**

spl perpignan méditerranée

PERPINYÀ MEDITERRANEA
www.agglo-perpignanmediterranee.com



Entrepreneurs de Sainte-Marie



Un groupe de travail actif, à Sainte Marie, depuis décembre 2014.

Qui sommes nous?

Les acteurs économiques locaux

Pourquoi?

Les entrepreneurs de Sainte Marie se réunissent pour mettre en commun leurs idées afin de développer une dynamique locale. La diversité des activités réunies fait la richesse de ce groupe. Nous souhaitons partager nos problématiques, accéder à l'information plus facilement, créer des événements, devenir partenaire actif de la commune...

Objectif de l'année?

1er FORUM des Entreprises de Sainte-Marie : octobre 2015.

Fédérer, faire connaître aux Sainte-Marinois la richesse économique locale.

Animer, informer, partager, s'amuser sont les mots clé de cet événement.

Vous souhaitez rejoindre ce groupe de travail,
Contactez Céline FERRARO 06 51 46 72 09 / CML.formations@gmail.com

Mise à jour de la base de données de l'OMAT

*Appel aux artisans, commerçants et
professions libérales de Ste-Marie*

Les mises à jour des informations (numéros de téléphone, adresses, mails, se font à partir des fichiers transmis par la chambre de commerce et d'industrie et la chambre des métiers.

Malgré tout le soin apporté il arrive que certaines informations soient erronées.

Si vous venez de vous installer à Sainte Marie comme artisan, commerçant ou profession libérale..., ou si vous avez changé d'adresse, de numéro de téléphone ou d'enseigne nous vous invitons à compléter le coupon ci joint et à le retourner :

- par mail à :

alcasanova@saintemarielamer.fr

- ou directement à l'accueil de l'Office de
Tourisme du lundi au samedi de 9h à 12h et 14 h à 18h

ADRESSE HORS SAISON

RAISON SOCIALE.....
NOM.....
PRENOM.....
ADRESSE.....
CP.....
COMMUNE.....
TEL.....
CELLULAIRE.....
EMAIL.....

ADRESSE ACTIVE

RAISON SOCIALE.....
NOM.....
PRENOM.....
ADRESSE.....
CP.....
COMMUNE.....
TEL.....
CELLULAIRE.....
EMAIL.....
Site web.....
N°SIRET.....
PERIODE ET HEURE
D'OUVERTURE.....

Une journée « Portes ouvertes » le samedi 23 mai_____

Nous avons décidé de créer une grande fête de fin de saison qui s'adresserait à tous, petits et grands, afin de partager dans l'amitié et la convivialité une journée de bonheur et de bien vivre.

Forts d'une équipe d'éducateurs compétents et efficacement secondés par une commission d'animations qui sait pratiquer le mot « bénévolat », nous pouvons proposer cette journée « Portes ouvertes », à tous publics.

Elle aura lieu **le samedi 23 mai** et se déroulera sur les installations de notre stade « Louis-Carrère ». Pendant toute la journée, un large éventail de jeux et d'animations diverses seront programmés afin que, du baby jusqu'au vétéran, tout le monde s'amuse. Même les papas et les mamans de joueurs seront invités à participer à quelques jeux ainsi que tous les visiteurs car le but est de partager pendant un instant la passion de nos champions en herbe.

Boissons, grillades, sandwiches seront proposés à des prix « raisonnables » et pour tous les rugbymen licenciés à l'école de rugby SCR XV ce sera gratuit.

En fin d'après-midi, la cérémonie de remise des lots et récompenses clôturera le programme sportif.

Venez nombreux nous rejoindre car votre présence sera notre meilleure récompense.

Les dirigeants.

Stage d'été « Rugby-Mer » du 6 au 10 juillet _____

Du lundi 6 juillet au vendredi 10 juillet se déroulera le traditionnel stage d'été ouvert à tous les jeunes nés entre 2001 et 2006.

Cette semaine de rugby-loisirs parrainé par l'international et enfant du pays, David Marty, propose des activités rugbystiques le matin et des activités loisirs-détente l'après-midi sous la responsabilité d'éducateurs diplômés.

Tarifs en ½ pension et pension complète : pour plus de renseignements, téléphone école de rugby : 06.08.98.34.70.

Considérant la réputation que ce stage a acquis d'année en année, il est recommandé de s'inscrire le plus rapidement possible.

STAGE RUGBY/MER

ETE 2015



Ecole de Rugby

DU 6 AU 10 JUILLET

Sainte-Marie-la-Mer (66470) - stade Louis-Carrère

Ouvert à tous les jeunes nés entre 2001 et 2006
licenciés, non-licenciés, débutants ou initiés



Semaine demi/ pension : 240 euros

Semaine pension complète : 340 euros

PROGRAMME

Le matin : *activité rugby*

L'après-midi : *détente et loisirs,*

beach rugby, laser game, futsal,

parc aquatique, bouée

et banane tractées, etc...

Encadrement assuré

par des éducateurs diplômés



Stage parrainé par l'international et enfant du pays :

David Marty

Renseignements et inscriptions :

stage.rugby.scrxv@hotmail.com

Par téléphone : Yannick Salvador 06.24.78.37.05



PORTES OUVERTES

SAMEDI 23 MAI 2015

Stade Louis-Carrère - Sainte-Marie-la-Mer



Dans une ambiance conviviale

Nombreux jeux et animations pour tous petits et grands

**GRILLADE
SANDWICHS
BUVETTE**



Canet, Sainte-Marie, Torrellies - Trois villages, une passion : le Rugby!

Le 19 mars 1481 une nef génoise s'échoue sur notre côte. Le bateau étant considéré comme perdu, ses marins sont autorisés à prendre le contenu de sa cargaison. Mais c'est sans compter sur les habitants de Ste-Marie qui veulent également profiter de cette « fortune de mer ». Les Genoïs, n'acceptant pas de se faire ainsi dépouiller, finissent par faire exploser le navire provoquant la mort de plusieurs pillards et un incendie qui dura six jours. Cet épisode dramatique, transcrit dans les mémoires de Saint Jacques de Perpignan, nous a interpellé et nous avons voulu en savoir plus. Dans les premiers épisodes, nous nous sommes attachés à décrire la nef, aujourd'hui, nous terminons à nous intéresser aux participants à l'inventaire de la marchandise, ainsi qu'à l'inventaire lui-même.

4ème épisode : Les liens qui unissent ces personnages.

Les liens qui unissent ces personnages sont de plusieurs ordres : Liens d'affaires, liens de nationalité et enfin hommes attachés au même chef.

La réunion des quatre protagonistes de cette affaire semble correspondre à la réunion de quatre associés. En effet à cette époque les expéditions commerciales sont des entreprises qui réunissent plusieurs investisseurs qui se partagent risques et bénéfices. Le capitaine du navire de commerce peut être intéressé au bénéfice ou juste toucher un salaire.

Le lien de nationalité n'est pas évident dans cette affaire. Si l'on peut supposer que le prénommé Pierre est originaire de Perpignan, Bayard est Français sans aucun doute, les deux autres sont l'un Napolitain et Gentil est Génois. Sur quatre trois ne sont pas Catalans et profitent du pays occupé. Nous sommes à une époque où les forces d'occupation sont représentées par de nombreux régiments Italiens, les stipendaris Italiens comme ils sont souvent désignés en cette fin de moyen âge.

Enfin tous sont des hommes du Vice-roi Boffille de Juge, Boffille del giudice est d'origine napolitaine. En 1473, Louis XI le désigne comme Vice-roi et lieutenant général. Il était devenu à cette époque un favori du roi de France qui en avait fait son conseiller et son chambellan.

Le roi le couvre d'honneurs, en particulier il lui donne le titre de

comte de Castres, titre qui a été confisqué avec les biens de Jacques D'Armagnac. Pendant la campagne du Roussillon il est venu avec un régiment de 100 lances. Boffille de Juge est l'image type du Condottiere, il a placé ses fidèles aux postes clefs du comté de Roussillon et Cerdagne, comme nous avons pu le découvrir, ceux-ci profitent de la protection du vice-roi pour faire leurs affaires avec des façons qui sont parfois surprenantes. Ainsi il est noté (B.325) que Jean de la Chapelle qui était en mission pour le roi est assassiné du côté de Salses par des cavaliers de la compagnie de Boffille de Juge, parmi les mêmes documents Jean Baudimont de la garnison de Perpignan, pardonne à deux serviteurs de Jean Rodrigues de la compagnie de Boffille, lesquels l'ont mortellement blessé en le prenant par erreur pour Ferrando « que leur maître leur avait priés de frapper ». On sent la main mise des mercenaires sur le pays.

Voici donc un bref aperçu des personnages que nous avons rencontrés en nous intéressant au naufrage de ce bateau génois. Il nous reste, comme promis, à voir le contenu de la cargaison.

Inventaire des biens et marchandises provenant d'une nef de Gênes incendiée sur la plage de Sainte Marie la Mer :

C'est le titre que porte le document aux archives départementales des Pyr.Or. Sous la cote B.318 nous vous livrons quelques extraits du document tout en essayant de

traduire les termes particuliers et en le résumant. La première page débute ainsi :

Item dos barrils de triacha. Triaga : antidote pour guérir des morsures d'animaux venimeux. Item una petita caxa plena de xamallots de diverses color segellada en tres parts ab lo segell de la procuratio real. Le xamallot, en français camelot désigne un tissu de laine mélangé avec du poil de chameau, d'où son nom, ou du poil de chèvre. Tous les tissus produits en Catalogne portaient un sceau, sagell, pour prouver leur qualité et leur origine.

Au total on trouve : 23 caisses pleines de laine, 3 tapis usés, un drap de « ras ? » avec divers personnages, une grande couverture, vanoha en catalan, garnie de broderie ou de dentelle, 2 couvertures de lit en lin ou en bure dites flassades en catalan, on trouve encore 55 pièces de velours de différentes couleurs, puis viennent 25 palms de brocart, qui est un tissu en soie tissé avec des fils d'or ou d'argent. Font également partie de la cargaison 44 masses (?) de soie filée, après les tissus la nef avait dans ses cales 18 cuillères d'argent pesant 2 marcs 4 onces 18 deniers, 12 tasses d'argent de 12 marcs 2 onces et 12 deniers, le poids total de ces pièces dépasse les 6 kilos, une autre pièce d'argenterie, 1 relero ou celero (?) lui aussi en argent pesant plus d'un marc est aussi répertoriée.

Deux caisses dont l'une était recouverte d'un drap de canamas (chanvre) étaient remplies de canella qui est une écorce aromatique qui était

utilisée comme épice. Trois caisses contiennent de l'or « barberi » qui n'est autre que des feuilles de laiton qui imitent l'or, dans l'inventaire on trouve aussi de l'or barberi mais sous forme de blocs. Nous passons sur les autres marchandises qui n'ont pas trop de valeur comme une chemise d'homme mais nous notons que la nef portait « un tauler petit de jugar taules ab les taules ».

Cet inventaire représente-t-il toute la cargaison ou juste ce qui a pu être sauvé de la mer et de la rapacité des habitants de la côte et qui a été abandonné par les marins, qui ne l'oublions pas

« pringueren moltes coses desta nau. » pour clore cette fortune de mer, les archives ont gardé la mémoire d'un Cabestany, originaire de Ste

Marie « qui mourut dans la nef génoise qui se perdit sur la plage devant Sainte Marie la Mer. » Victime de l'explosion et surtout de « l'intention malveillante » des Génois !

Nous avons volontairement détaché cet épisode de l'article « chroniques de la plage » car le sujet méritait un article à lui seul. En effet il prouve que notre rivage était le théâtre de toutes sortes d'aventures, celles-ci faisant la petite histoire du quotidien.

En concluant cette étude, nous ne pouvons nous empêcher de penser à deux marins Génois contemporains de ce naufrage, Christophe Colomb et Jean Cabot, tous deux ont découvert le nouveau monde, tous deux ont fait leur apprentissage maritime sur la Méditerranée et tous deux selon certains

historiens seraient des marins Catalans, Joan Cabot serait né vers 1440 au hameau de Cosprons, près de Port-Vendres, quant à Christophe Colomb, on ne sait ! Cette hypothèse pour aussi flatteuse qu'elle soit pour nous Catalans, n'est qu'une hypothèse..



Francis BRUNET
Conseiller municipal
Délégué à la culture



L'ASSOCIATION VIVRE ENSEMBLE EN SALANQUE COMMUNIQUE

Forte d'une expérience de plus de 40 ans « Vivre Ensemble en Salanque » est une association qui intervient sur le territoire de la « Grande Salanque » comme service d'aide à la personne agréé par l'Etat et service d'aide et d'accompagnement à domicile autorisé par le Conseil Général. Présidée par le Docteur Médina, Maire de Torréilles, elle intégrera très prochainement ses nouveaux locaux 8 bis rue de la poste à Torréilles.

L'association vous propose :

♦ **Pour toute personne (actifs, jeunes ou moins jeunes, familles)** : entretien du logement (nettoyage, lavage de vitres ...), du linge (lavage, repassage...), et très bientôt bricolage (petits travaux d'intérieur) et entretien du jardin (tonte de pelouse, de haies, ramassage de feuilles mortes ...)

♦ **Pour personnes retraitées, âgées, et/ou en situation de handicap** : déplacements ou aide à la mobilité, aide à la toilette et à l'habillage, aide à la prise de repas, aide aux démarches administratives, accompagnement dans les activités de loisirs, visites chez le médecin, travaux ménagers, entretien du linge, réalisation de courses, préparation des repas, ...

Notre service, certifié qualité par l'Afnor, répond à vos besoins par :

- La mise en place d'un accompagnement personnalisé, respectueux de vos besoins et de vos choix (visite à domicile d'une responsable de secteur),
- Des conseils sur les différentes aides financières,
- l'intervention d'un personnel compétent, formé et

accompagné, 7 jours sur 7

- la continuité du service (remplacements des intervenants en congés, maladie, ...).

- Un référent bien identifié qui veille à la bonne réalisation de la prestation et à son évaluation régulière (visite à domicile).

Contactez-nous sans attendre pour un devis gratuit et sans engagement : un seul numéro d'appel pour répondre à vos questions : **04-68-28-58-51**

Quel que soit le service choisi vous pouvez bénéficier d'une **réduction ou d'un crédit d'impôt égale à 50 % des dépenses engagées** dans la limite d'un plafond annuel.

Adresse : 8 bis rue de la poste - 66440 TORREILLES.
Tel : 04 68 28 58 51



Vendredi 1er mai 2015

Fête de l'Artichaut

- Baladoir Agora -

Marché de producteurs de 8h00 à 18h00

Des menus à base d'artichaut
dans les restaurants de Sainte Marie
la semaine précédente et le jour même



Dimanche 17 Mai 2015

Vide Grenier

- Baladoir -

Inscription à partir du 1er avril 2015 en
mairie 04 68 80 13 80 (Pièce identité + une
photocopie de celle-ci obligatoire)



**Samedi 23 et
Dimanche 24 Mai 2015**

13ème Meeting VW

- Baladoir Agora -

Rassemblement de Coccinelles, concerts,
tout le week-end.



Samedi 23 mai 2015

Feux d'artifices

- Baladoir Agora -

Aire des festivités/ 21h30

Soirée Année 80

Place GUIBERT à 22h00

**EN ATTENDANT
L'ÉTÉ**



Samedi 13 Juin 2015

- CONCERT / Complexe Oméga -

9€

Piaf Blues en concert,
Adaptation musicale blues
d'Edith PIAF, 21h00



Dimanche 21 Juin 2015

-Fête de la Musique -

Place Agora,
Espace Laurent Guibert,
Bars et Restaurants de la commune.



Mardi 23 Juin 2015

Feux de la Saint Jean

- Place Agora -

Feu d'Artifice, arrivée de la flamme à
21h30 folklore et bal avec la participation
des Associations de Sainte Marie



Au village

Mercredi et

samedi

matin

A la plage :

Samedi

matin



HORAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE

Mardi : 16h00-19h00

Mercredi : 09h00-12h00

15h00-18h00

Vendredi : 17h30-18h45

Samedi : 9h00-12h00

Le Lien

Prochain numéro juillet 2015

Date limite de réception des informations et
articles :

Le mercredi 10 juin 2015

Publication :

Mairie de Ste-Marie (66470)

Directeur de publication :

Pierre Roig

Conception et mise en page : Sandrine Lozano

lelien@saintemarielamer.com

EXPRESSION DES ELUS DE L'OPPOSITION

PAS DE TEXTE TRANSMIS

